



Protection de mes créations!

Par **david**, le **25/03/2011** à **17:53**

Bonjour,

je viens d'être embauchée dans une mercerie, je crée des vêtements et des accessoires en tissu. mon employeur veut mettre la marque du magasin sur mes créations ; j'ai peur que, si un jour je veuille ouvrir mon propre magasin, je ne puisse pas vendre mes créations car elle aura mis sa marque. que dois je faire et que dois lui dire ?